



2021-2022

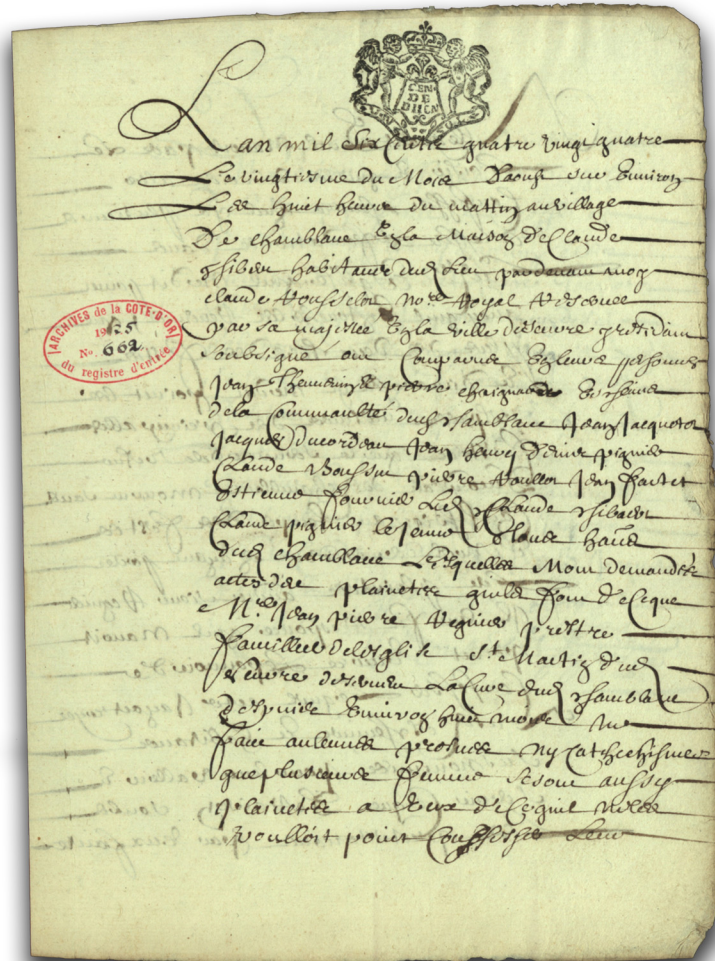
Débutant

Document étudié n°11

Lecture de documents anciens

1684. - Fonds privés, pièce isolée

Plainte des habitants de Chamblanc contre le prêtre desservant la cure du village



Lan mil six cents quatre vingt quatre / le vingtiesme du mois daoust sur environ / les huict heures du mattin au village / de Chamblanc en la maison de Claude / Thibert habitans dud lieu par devant moy / Claude Rousselot, no[tai]re royal reservee / par sa majestée en la ville de Seurre y residant / sousigné ont comparus en leurs personnes / Jean Theuvenin et Pierre Chaignard eschevins / de la comunaulté dud Chamblanc Jean Jacquotot / Jacques Ducordeau Jean Henry denis Pignier / Claude Boussu Pierre Roullot Jean Fartet / Estienne Fournier led Claude Thibaert / Claude Pignier le jeune tous h[abit]ans / dud Chamblanc lesquelles mont demandés / actes des plainctes quilz font de ce que / M[aît]re Jean Pierre Regnier prestre / familier de lesglise S.t Martin dud / Seurre deservent la cure dud Chamblanc / depuis environ huict mois ne / faict aucunes prosnes ny catechisme / que plusieurs femme se sont aussy / plainctes a eux de ce quil ne les / vouloit point confesser leur /

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



Archives départementales de la Côte-d'Or, 1 J 662

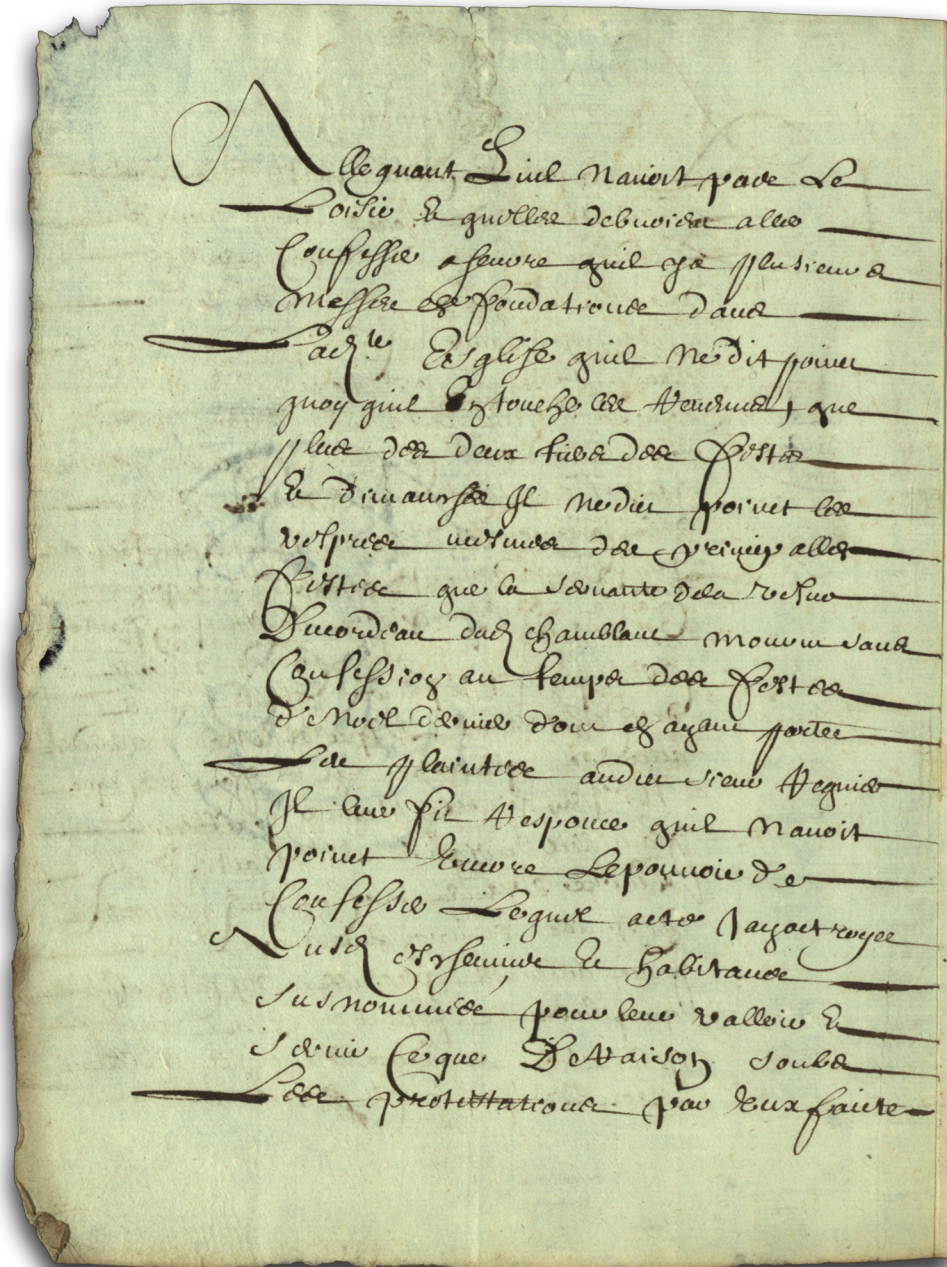


2021-2022

Débutant

Document étudié n°11

Lecture de documents anciens



Alleguant quil navoit pas le / loisir et quelles devoient aller / confesser a Seurre
 quil y a plusieurs / messes de fondations dans lad.te esglise quil ne dit point /
 quoy quil en touche les revenus, que / plus des deux tiers des festes / et
 dimanches il ne dict point les / vespres mesmes des principales / festes que la
 servante de la vesve / Ducordeau dud Chamblanc mourut sans / confession au
 temps des festes / de Noël dernier dont en ayant portee / les plaintes audict sieur
 Regnier / il leur fit responce quil navoit / point encore le pouvoir de / confesser
 le quel acte jay octroyee / ausd eschevins et habitans / susnommés pour leur
 valloir et servir ce que de raison soubs / les protestations par eux faicte /

Archives départementales de la Côte-d'Or
 www.archives.cotedor.fr

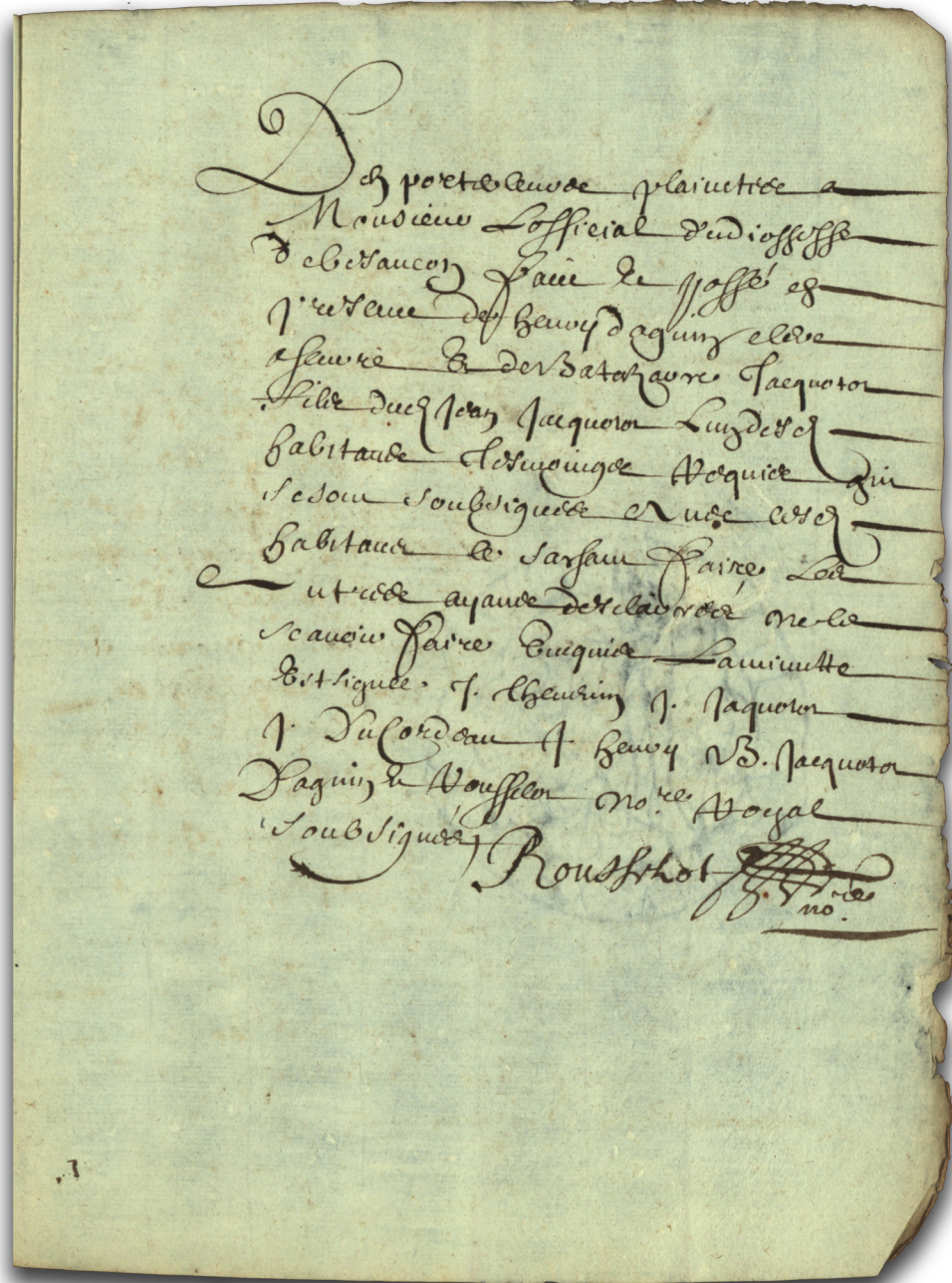


2021-2022

Débutant

Document étudié n°11

Lecture de documents anciens



Den porter leurs plainctes a / monsieur l'official du diossesse / de Besançon faict
 et passé en / presence de henry daquin clerck / a Seurre et de Batazarre Jacquotot
 / fils dud Jean Jacquotot lun desd / habitans tesmoings requis qui / se sont
 sousignes avec lesd / habitans le sachant faire les / autres ayans desclarrés ne le
 / scavoir faire encquis [enquis : demandé] la minutte / est signee J. Thevenin J.
 Jacquotot / J. Ducordeau J. Henry B. Jacquotot / Daquin et Rousselot no[tai]re
 royal / sousignés

Archives départementales de la Côte-d'Or
 www.archives.cotedor.fr